

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

SESSION 2022-2023

23 MAI 2023

PROPOSITION DE DÉCRET

RELATIVE À LA MISE EN PLACE D'UN PASS CULTURE JEUNES

DÉPOSÉE PAR MME AMANDINE PAVET, MME ALICE BERNARD, M. JORI
DUPONT, M. JOHN BEUGNIES, M. GERMAIN MUGEMANGANGO, MME LAURE
LEKANE, M. JULIEN LIRADELFO ET M. LUC VANCAUWENBERGE

RÉSUMÉ

Cette proposition de décret vise à instaurer un Pass Culture Jeunes, qui permet à tous les jeunes de 15 à 24 ans domiciliés sur le territoire de la Communauté française de dépenser un montant de 50 euros dans des activités et lieux culturels.

TABLE DES MATIÈRES

Développements	3
Commentaires des articles	5
Proposition de décret relative à la mise en place d'un Pass Culture Jeunes	6

DÉVELOPPEMENTS

Les crises sanitaire et énergétique ont mis à mal le secteur culturel ces dernières années. Elles ont affecté la fréquentation des lieux culturels, donc les recettes, tandis que les factures énergétiques, elles, ont explosé. Pour s'en sortir, nombre d'entre eux ont dû augmenter les prix de leurs entrées. C'est le cas de plusieurs cinémas et festivals, par exemple. On parle d'une hausse moyenne de 13,5 % pour les seconds.

Dans le même temps, la hausse des prix du carburant, de l'électricité, du gaz et des produits alimentaires a fait baisser le pouvoir d'achat de la majorité des Belges. Pour les familles qui ont du mal à joindre les deux bouts, ce sont souvent les dépenses culturelles qui passent à la trappe en premier.

L'agrandissement du fossé entre les jeunes qui peuvent se permettre des loisirs et se rendre à des spectacles et ceux qui ne sont plus en mesure de le faire est inquiétant. Le directeur du Cirque royal a lui-même observé que le public le plus précarisé avait commencé à désertier les lieux culturels par manque de moyens¹.

La combinaison entre la hausse des prix des activités culturelles et la baisse du pouvoir d'achat ne peut qu'avoir des conséquences dramatiques pour l'accès à la culture et l'ensemble du secteur culturel lui-même.

Dans ce contexte, l'instauration d'un Pass Culture Jeunes prend tout son sens. Cela permettrait à la fois de préserver l'accès à la culture pour les jeunes, qui est un droit, et de soutenir les acteurs culturels de la Communauté française.

Le Pass Culture Jeunes proposé ici s'inspire d'expériences positives mises en œuvre à l'étranger. En France, par exemple, il existe depuis 2019 un dispositif appelé Pass Culture qui vise à favoriser l'accès à la culture pour les jeunes âgés de 15 à 18 ans. Ce pass prend notamment la forme d'un crédit permettant aux jeunes de profiter individuellement de certains biens et services culturels. Chaque jeune reçoit un montant qu'il peut dépenser pour acheter différents biens et services d'ordre culturel, comme des livres, des instruments de musique, des jeux vidéo en ligne, des entrées au cinéma ou encore des cours de danse. Ce montant atteint entre 20 et 30 euros pour les jeunes âgés de 15 à 17 ans ; il passe ensuite à 300 euros pour les jeunes de 18 ans. L'offre est disponible sur une application prévue à cet effet, laquelle implique quelque 14 000 acteurs culturels. Ce pass Culture permet à des jeunes de faire de nouvelles découvertes culturelles gratuitement et en dehors du cadre scolaire. Il permet également à des opérateurs culturels de toucher un nouveau public.

¹ *La Dernière Heure*, « Les prix des festivals de l'été flambent: +13,5% et ce n'est pas seulement à cause de l'inflation », 23 janvier 2023.

À Berlin, en Allemagne, une Carte Culture Jeunes a récemment été mise en place. Depuis le 1er février 2023, elle permet à tous les Berlinoises de 18 à 23 ans de bénéficier d'un pass de 50 euros qui peut être utilisé pour toute une série de lieux culturels. Au moins 200 lieux culturels sont recensés sur cette carte, que ce soit des théâtres, des cinémas, des musées, des salles de spectacle ou encore des boîtes de nuit. Son objectif est double : aider à relancer un secteur qui a été très touché par la crise sanitaire et améliorer l'accès à des événements culturels pour les jeunes.

Le Pass Culture Jeunes dont il est question dans la présente proposition de décret permettrait, quant à lui, à tous les jeunes de 15 à 24 ans domiciliés sur le territoire de la Communauté française de dépenser un montant de 50 euros dans des activités et lieux culturels. Le dispositif pourrait être pérennisé si son évaluation s'avère positive.

COMMENTAIRES DES ARTICLES

Article premier

Cet article détaille en quoi consiste le Pass Culture Jeunes. Cet article prévoit, pour améliorer l'accès à la culture des jeunes, de mettre à leur disposition un montant à dépenser dans le secteur culturel. Il précise le public visé et le montant qui leur est destiné. Il précise également quels sont les opérateurs culturels qui seront concernés par le Pass Culture Jeunes.

Art. 2

Cet article charge le Gouvernement d'établir les modalités de distribution.

Art. 3

Cet article précise la durée de validité du Pass Culture Jeunes.

Art. 4

Cet article prévoit que le Pass Culture Jeunes puisse devenir une mesure structurelle si l'évaluation du dispositif est positive.

PROPOSITION DE DÉCRET RELATIVE À LA MISE EN PLACE D'UN PASS CULTURE JEUNES

Article premier

Il est instauré un Pass Culture Jeunes. Ce pass permet à tous les jeunes de 15 à 24 ans domiciliés sur le territoire de la Communauté française de dépenser un montant de cinquante euros dans des activités culturelles. Tous les opérateurs culturels subventionnés de la Communauté française ainsi que tous les opérateurs culturels non subventionnés qui ont fait partie du périmètre ciblé par les aides Covid de la Communauté française et qui proposent des activités culturelles en Wallonie et à Bruxelles sont concernés par le Pass Culture Jeunes.

Art. 2

Les modalités de distribution de ce Pass Culture Jeunes sont définies par le Gouvernement de la Communauté française.

Art. 3

Le Pass Culture Jeunes est valable un an à partir du moment où il aura été mis à disposition du public cible.

Art. 4

Un premier bilan de l'expérience est effectué six mois après la mise en œuvre du Pass Culture Jeunes. À la suite de ce bilan, le renouvellement du Pass Culture Jeunes et sa pérennisation sont envisagés.

A. Pavet

A. Bernard

J. Dupont

J. Beugnies

G. Mugemangango

L. Lekane

J. Liradelfo

L. Vancauwenberge